

HISTOIRE

Au temps où les sœurs de charité détenaient seules les médicaments essentiels...

Les moines de Saint-Martin occupèrent pendant plus de sept cents ans, une place importante dans Noisy-le-Grand. En 1060, par donation du roi Henri 1er, ils obtinrent la presque totalité de Noisy-le-Grand qui s'appelait alors Noisy-sur-Marne. Ils avaient la jouissance du droit de haute, moyenne et basse justice sur les terres, y compris le droit d'usage et de pâturage sur les terres dites des Yvris, à l'exception de l'enclave dite «*Les Allaiz*» appartenant à la seigneurie de Villiers. Le prieuré de Noisy dépendait du grand prieuré de Paris qui en avait en tout vingt.

M. Hippolyte Cocheries - continuateur de l'abbé Lebœuf - a trouvé dans un manuscrit des archives, registre écrit en 1340 par le prieur Bertrand de Pibrac, de très curieux détails sur l'organisation intérieure du prieuré, qui comportait, en son temps, cinquante moines et dignitaires assistés d'un nombre considérable d'officiers divers et de subalternes religieux ou laïques.

Messieurs, bon appétit !

On mangeait beaucoup de harengs à Saint-Martin, mais les officiers importants ne se privaient pas. M. Cocheries a trouvé, entre autres, le menu d'un dîner offert par le sacristain de Saint-Martin, le 4 octobre 1430, qui se composait de cinq convives : 2 perdrix, 1 faisan, 4 pigeons, 1 lièvre, 1 poitrine de veau, 1 carpe, 1 brochet, anguille, raisins, 3 chopines d'hypocras, 8 quartes de vin, plus différentes petites choses.

Par contre le sort des simples moines était loin d'être aussi heureux et ils durent, à maintes reprises, tenter procès à leurs prieurs pour obtenir une nourriture simplement suffisante.

Le mal, ici, comme dans bien d'autres monastères, c'était l'égoïsme des abbés - bergers s'inquiétant fort peu de leur troupeau - seigneurs hautains vivant dans leur palais abbatial comme un seigneur temporel en château et considérant leur abbaye comme une terre de rapport.

1658. Les religieux de Saint-Martin-des-Champs, dans le but d'augmenter leurs revenus, décidèrent de construire des maisons entre les murs de leur couvent de Paris et l'Église Saint-Martin-des-Champs (actuellement Conservatoire National des Arts-et-Métiers) et pour trouver les fonds nécessaires à cette dépense ils vendirent ce qui était honorifique dans leurs biens de Noisy, c'est-à-dire : droits féodaux, seigneurie, titres, revenus de chasse, tout en conservant terres et maisons.

L'acquéreur fut M. Paul Poisson de Bourvalais, financier et conseiller du roi qui paya 102 000 livres. Ce Bourvalais ne resta pas longtemps en possession de cette seigneurie car, par suite des dépenses de son fastueux train de vie et de la construction du château de Champs (qui lui coûta plus de 6 millions) il fut déclaré en faillite à la fin de 1715. Il mourut en 1719.

1719. La seigneurie de Noisy-le-Grand et le château de Champs furent acquis par la princesse Marc Marie Anne de Bourbon (de son nom de jeune fille M^{elle} de Blois).

1739. Héritage par le duc de la Vallière, frère de la célèbre maîtresse de Louis XIV, des seigneuries de Noisy et de Villiers. Le duc mourut en 1760.

1763. Le duc de la Vallière vendit ses seigneuries de Noisy, Champs, Gournay, à M. Michel, trésorier général de l'artillerie.

1771. Des fouilles furent faites à cette époque dans l'ancien cimetière Carlovingien. On y découvrit des cercueils ou sarcophages en plâtre très bien conservés.

1779. Les registres paroissiaux de Noisy renferment à cette date l'acte de mariage de M^{elle} Tascher de la Pagerie avec le vicomte de Beauharnais (lequel fut guillotiné en 1794).

1789. En février, vol d'une grande quantité d'objets du culte, commis par escalade et effraction dans l'église de Noisy-le-Grand.

Lorsque la révolution éclata, il ne restait plus que 19 religieux au prieuré de Saint-Martin-des-Champs. Ils offrirent à l'Assemblée générale tous leurs biens - évalués à 180 000 livres de revenus - moyennant une pension pour 19 membres restant.

Leur bibliothèque se composait de 40 000 volumes et manuscrits. Parmi les commanditaires, cardinaux ou gens de cour, on compte le cardinal de Richelieu qui l'ajouta en 1633 à ses autres nombreux bénéfices.

Service de la santé : en 1515 il existait un barbier-chirurgien nommé Delaitre.

Au XVIII^{ème} siècle deux médecins exerçant à Noisy : MM. Valadon et Meurice.

Nul n'exerçait la profession de pharmacien. Les Sœurs de Charité détenaient seules les médicaments essentiels. Aussi tous les chirurgiens étaient-ils en même temps apothicaires.

En 1699 existait un petit hospice de campagne qui vivait d'une rente de 300 livres, souscrite par M. Deschamps, secrétaire du roi, rente qui fut augmentée en 1761 d'une autre rente de 45 livres. En l'an III l'hospice de Noisy disparut.

(Auteur anonyme)

(Noisy Aujourd'hui-Demain n° 19 - Février-Mars 1978)